

Avancement de grade : création de postes

Contexte

La direction du Service aménagement et cadre de vie nécessite la création d'un poste d'attaché principal ainsi que l'organisation du Service agriculture et environnement et, plus particulièrement la mission du programme Poissons migrateurs, nécessite la création d'un poste de technicien principal 1^{ère} classe. Le secrétariat de Direction nécessite la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe. Ces postes peuvent être pourvus par avancement de grade.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide de créer trois postes, à compter du 1^{er} décembre 2017 :

- attaché principal,
- technicien principal 1^{ère} classe
- adjoint administratif principal 2^{ème} classe.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Syndicat mixte
LE PRÉSIDENT
Pierre-Guy PERRIER

